



**PROJET
DE TERRITOIRE**
ERDRE & GESVRES
2021

*Adopté au conseil
communautaire
du 30/06/2021*

UN PROJET DE TERRITOIRE
AU SERVICE DES HABITANTS
D'ERDRE & GESVRES

2/ ERDRE & GESVRES, TERRITOIRE 2021

2/ ERDRE & GESVRES, TERRITOIRE 2021

// Repères sur l'intercommunalité

La communauté de communes regroupe 12 communes depuis le 1^{er} janvier 2002.

Elle intervient sur des compétences instituées par la loi ou transférées par ses 12 communes membres. Elle mène, en concertation avec celles-ci, des missions de proximité, ancrées dans les réalités quotidiennes des habitants, des entreprises, des personnes fragiles ou en difficulté.

Compétences obligatoires

- Développement économique et emploi
- Aménagement de l'espace (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations
- Mobilités

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique de l'habitat et du logement social
- Création et entretien des voiries d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public afférentes

Compétences facultatives

- Développement culturel
- Préparation et réalisation des enquêtes de recensement
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des bornes incendies d'intérêt communautaire
- Eclairage public sur les voiries d'intérêt communautaire
- Actions foncières
- Mobilité
- Animation des sites naturels
- Contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

// Portrait chiffré du territoire

(source : Les essentiels de l'AURAN - 2021)

12 communes

500 km² dont **320 km²** dédiés aux espaces naturels et agricoles

Armature urbaine d'Erdre & Gesvres :

2 pôles structurants : Nort-sur-Erdre, Treillières / Grandchamp-des-Fontaines

Situés à proximité des principaux axes de transports, ils se caractérisent par leur rayonnement sur leurs territoires proches, jouent un rôle de maillage du territoire et concentrent par conséquent les enjeux de développement (lieux privilégiés d'implantation des services publics, commerces, définition de projets urbains...).

4 pôles intermédiaires : Sucé-sur-Erdre, Héric, Saint-Mars-du-Désert et Vigneux-de-Bretagne.

Ces pôles viennent compléter le maillage territorial, en appui aux pôles structurants, notamment en termes d'offre d'équipements, de logements...

5 pôles de proximité : Fay-de-Bretagne, Casson, Les Touches, Petit Mars et Notre-Dame-des-Landes.

Ces pôles visent à répondre de façon cohérente, à une échelle plus locale aux besoins des habitants.



// Population

63 280 habitants (+ 1.8%/an depuis 2013)

23% ont moins de 15 ans

43% des habitants ont entre 30 et 59 ans

23% ont +60 ans

31 150 actifs

10% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté

Commune	Population 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018
Casson	2 331	1,97 %/an
Fay-de-Bretagne	3 647	1,15 %/an
Grandchamp-des-Fontaines	6 182	2,61 %/an
Héric	6 168	1,73 %/an
Les Touches	2 476	0,38 %/an
Nort-sur-Erdre	8 925	1,53 %/an
Notre-Dame-des-Landes	2 223	2,01 %/an
Petit-Mars	3 676	0,6 %/an
Saint-Mars-du-Désert	5 009	2,65 %/an
Sucé-sur-Erdre	7 087	1,46 %/an
Treillières	9 459	2,83 %/an
Vigneux-de-Bretagne	6 097	1,61 %/an



// Habitat

25 275

logements dont 80%
en résidences
principales

5.6% des
résidences
principales sont des
logements sociaux

570 logements
neufs construits
chaque année

90 logements
locatifs sociaux
construits par an



// Environnement

3500 ha d'espaces protégés et inventoriés au titre du
patrimoine naturel (soit 7% du territoire)

+ de 1000 élèves sensibilisés chaque année à la
prévention des déchets

539 kg de déchets ménagers et assimilés
collectés/hab/an (64% sont valorisés)



// Mobilité

4500 élèves transportés chaque jour en car scolaire

221 000 déplacements quotidiens effectués par les
habitants

87% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture

62% des ménages disposent de 2 voitures ou plus



// Economie - Emploi

5 pôles d'emploi majeurs : Grandchamp des Fontaines, Héric, Nort sur Erdre, Treillières et Vigneux
de Bretagne

14 773 emplois tournés à 73% vers le secteur tertiaire

29% des habitants travaillent sur le territoire ; **58%** sur Nantes Métropole

4107 établissements, dont 75% relèvent du secteur tertiaire

73% des établissements n'ont pas de salariés

+ de 1600 personnes conseillées chaque année dans les Maisons de l'Emploi et de la
Formation

// Erdre & Gesvres vu par... ses habitants

La communauté de communes a initié en 2018 une étude auprès des habitants d'Erdre & Gesvres* afin de mieux appréhender :

- leurs pratiques territoriales,
- leur perception du territoire
- leurs attentes en matière d'équipements et de services et, plus globalement, d'actions publiques.

Tour d'horizon des résultats les plus marquants ⇒

**Etude qualitative et quantitative réalisée sur un échantillon de 1037 habitants*



// La pratique de territoire

✓ 3 bassins de vie sous influence métropolitaine

- le bassin de Grandchamp des Fontaines-Treillières, fortement orienté vers la métropole pour toutes les fonctions
- le bassin de Nort sur Erdre, partiellement polarisé par le Pays d'Ancenis,
- le bassin de Notre Dame des Landes, partiellement attiré par la Région de Blain.



✓ Des lieux de travail et d'étude tournés vers la Métropole

- 60% des actifs travaillent dans la Métropole
- Seuls 18% exercent dans leur commune de résidence (34% au niveau national)

✓ Erdre & Gesvres, un territoire bien achalandé pour les courses du quotidien

- 72% des courses alimentaires sont réalisées sur Erdre & Gesvres, mais 44% des répondants fréquentent également les communes de la métropole.
- 60% des habitants du Bassin de Notre Dame des Landes se tournent cependant vers la Région de Blain.



✓ Des achats d'équipements majoritairement effectués sur Nantes métropole

- 81% des achats d'équipements réalisés sur l'agglomération nantaise
- 20% sur Erdre & Gesvres
- Le bassin de Nort sur Erdre fréquente également le Pays d'Ancenis (28%), celui de Notre Dame des Landes vers le Pays de Blain (32%).

// La pratique de territoire

✓ 3 bassins de vie sous influence métropolitaine

- Nantes Métropole : 68 %
- Erdre & Gesvres : 62 %

✓ Erdre & Gesvres, un territoire autonome pour les soins du quotidien (95 % des habitants se soignent sur le territoire communautaire)

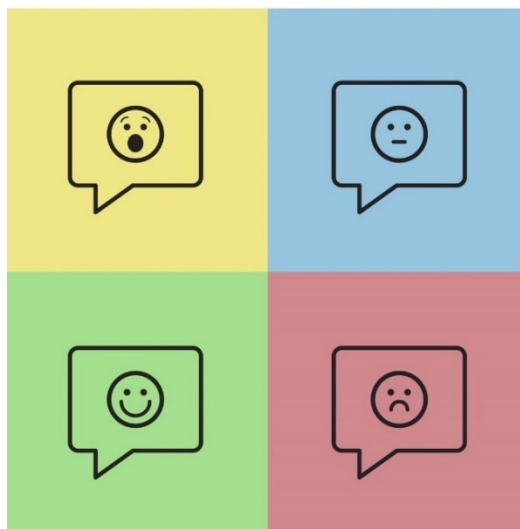
✓ Nantes Métropole, premier territoire ressource pour les soins spécialisés (89 %)



// La perception du territoire

✓ Erdre & Gesvres reconnu pour la qualité de vie

- ✓ 98% des habitants plébiscitent ce territoire où il fait bon vivre
- ✓ 87% considèrent que le territoire est animé et convivial
- ✓ 66% ont un vrai sentiment d'appartenance et sont attachés au territoire
- ✓ Seulement 13% des répondants affirment que le territoire est économiquement dynamique et qu'il est facile d'y trouver un emploi (47% plutôt d'accord).



✓ Une évolution jugée positivement

- Une majorité considère que la qualité de vie s'est améliorée (47%) ou demeure identique (44%) alors que 18% jugent qu'elle s'est dégradée.

✓ Les 2 principaux atouts du territoire :

- **Sa situation géographique et sa proximité des grandes villes** (Nantes, Saint Nazaire) et les opportunités d'emploi qu'elles génèrent
- **Ses aménités** et notamment son côté campagne, la proximité de la nature, le calme, la tranquillité, la sécurité, ainsi que le niveau d'équipements et de services.

➔ Les 2 grandes faiblesses du territoire

- **Les difficultés de déplacements**, qu'il s'agisse de l'insuffisance de transports en commun, mais aussi d'infrastructures routières, ou des problèmes de circulation
- **L'insuffisance des commerces de proximité**, la suppression de certains services publics et la crainte de dévitalisation des bourgs
- Autres « signaux faibles » : crainte d'une augmentation trop forte de la population et d'une urbanisation excessive du territoire.

✓ Le nouveau paradigme identifié par les habitants

Plutôt que favoriser le développement du territoire, être vigilant aux conséquences de ce développement sur les qualités intrinsèques, l'équilibre et l'identité du territoire.

// La perception de l'action publique

✓ **Une action publique jugée globalement satisfaisante** (8% très satisfaits / 79% assez satisfaits)

✓ **Des équipements et services plébiscités**

- Les activités et équipements sportifs (88%)
- Le soutien aux associations et aux manifestations sportives et culturelles (85%)
- Les services de sécurité et de secours (84%)
- Les déchèteries (82%)
- Les services d'accueil pour la petite enfance (78%)
- Les actions à destination des personnes âgées (78%)



➔ **3 politiques emblématiques de la CCEG obtiennent des scores moyens :**

- Les actions en faveur de l'économie et l'emploi (68%)
- L'action en faveur du développement durable (65%)
- Les démarches d'association des habitants (65%)
- Autre signal faible : les inquiétudes concernant l'urbanisation et leur impact éventuel sur la qualité de vie, premier atout du territoire

➔ **La mobilité, maillon faible de l'action publique sur le territoire**

- 48% satisfaits des déplacements doux
- 47% satisfaits des transports en commun vers la métropole
- 40% satisfaits de l'offre en transports en commun à l'intérieur du territoire

// L'organisation des services

✓ **L'accès à la mobilité, une condition pour bien vivre dans le territoire.**

✓ **Une demande d'accessibilité des services publics** (par des créneaux d'ouverture élargis notamment) typique d'une population qui ne vit pas en continu dans le territoire.



✓ **Près de la moitié des citoyens interrogés prêts à s'investir** et à donner de leur temps pour participer à la production des services publics existants afin d'assurer leur pérennité.

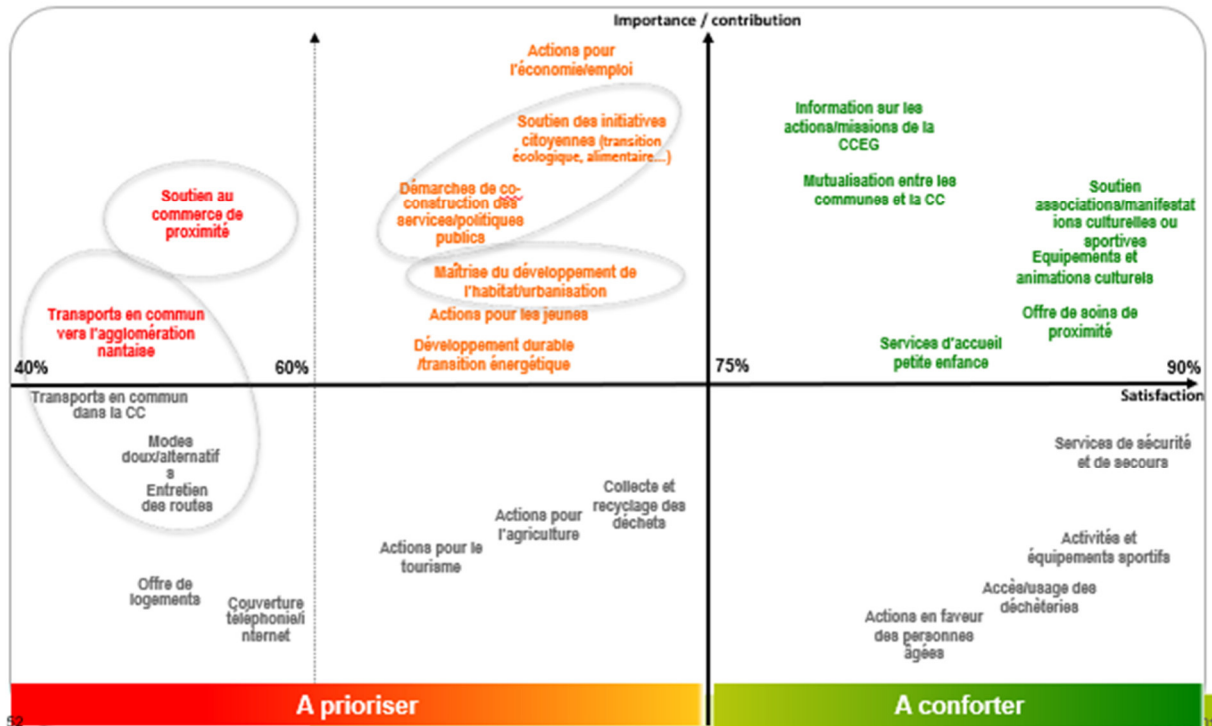
✓ **Une implication citoyenne dans la production des services**

- pour le maintien des services existants
- pour le développement des nouveaux services

= une proportion importante de citoyens prêts à s'investir

// Les attentes et enjeux du territoire

Carte d'actions prioritaires : Hiérarchisation des critères selon les taux de satisfaction obtenus et leur contribution (importance statistiquement déterminée) dans la construction de la satisfaction globale. Cette matrice permet d'identifier les critères sur lesquels il faut agir en priorité pour augmenter la satisfaction globale.



- ✓ **L'amélioration de l'offre de services en matière de mobilité** constitue un enjeu majeur pour le territoire.
- ✓ **Maîtriser le développement du territoire et les conséquences de ce développement sur le capital naturel du territoire, son équilibre et sur le compromis entre opportunités et aménités.**
- ✓ **Le maintien des équipements, services et commerces de proximité** constitue aussi une condition pour faire d'Erdre & Gesvres un véritable territoire de vie.

// Les attentes et enjeux du territoire

- ✓ **Trois autres enjeux apparaissent de manière transversale :**
 - La nécessité de **maintenir le lien et la cohésion sociale du territoire** et de ne pas organiser de territoire à deux vitesses.
 - La nécessité **d'intensifier la transition du territoire vers un modèle plus durable** et plus en lien avec les ressources du territoire (stratégie alimentaire) et de rompre avec des politiques publiques dominées par une logique de croissance.
 - La nécessité **d'associer les citoyens** à la définition et même à la production de services et politiques publiques et de **soutenir les initiatives citoyennes**.

